



Le CTL s'est réuni ce 21 juin 2016 à Chateaulin. L'ordre du jour était lourd, en voici le compte rendu de vos élus CGT 29 convoqués pour vous représenter

La CGT a lu sa déclaration Liminaire, déclaration qui fustige le gouvernement et qui condamne sans retenue les usurpateurs, menteurs et autres démolisseurs de notre service public.

Point 1 : Bilan formations professionnelles

le service formation sera désormais renforcé à Brest pour mieux proposer l'offre de formation, La CGT s'en félicite.

La E. Formation qui représente 35% des formations est un outil valable à la condition que les thèmes proposés s'y prêtent et ne peut en aucun cas remplacer la formation présentielle plus efficace et plus humaine. Une formation se doit être vivante et doit toujours être ce lieu d'échanges et de partages que la CGT défend. Vos élus l'ont rappelé à la présidente.

Si toutefois, la E. Formation est proposée aux agents et acceptés par ceux-ci..les conditions de ce moment doivent être réfléchies. En particulier sur la nécessité de pouvoir s'isoler pour accéder à cette E. Formation...la CGT a insisté sur ce point...se former sur son lieu de travail n'est pas chose simple, moins encore lorsque vous devez dans un service surbooké constater que vos collègues sont débordés pendant que vous vous formeriez.

Il est rappelé aussi, la nécessité de proposer des formations faciles d'accès aux chefs de services nouvellement affectés et défiliarisés qui auraient envi de se former.

Point 2 Bilan activité 2015

le budget du Finistère avoisine 5 millions 500000 euros annuel, les loyers et charges reste le secteur le plus couteux 1650000 euros, suivi par l'affranchissement 1326000 euros.

Concernant ce point, des mesures d'économie ont été prises par la direction locale dont les agents ont du récemment être informés..le gain financier sera de quelques dizaines de milliers d'euros.

Parmi ces nouveautés : fin des machines à affranchir, sacoche 3 fois par semaine et centralisation de l'affranchissement à Brest et Quimper...une vigilance est exigée de la part de Organisations Syndicales sur les conséquences de ces changements. La CGT veillera à ce qu'un bilan soit dressé en fin d'année en terme d'ergonomie au travail et en terme d'efficacité.

Sur le Bilan d'activité 2015, les résultats sont bons selon la direction. Le satisfécit est entendu.

Concernant le tableau de bord de veille sociale, il est constaté que 4500 jours sont placés en CET quasiment chaque année...soit l'équivalent de 20 temps plein dans le Finistère...il faut s'interroger sur les conséquences de ce travail à crédit dont profite l'administration mais qui peut être une bombe à retardement.

Les congés de maladie ordinaire et longues sont stables mais représentent toujours 90 équivalents temps plein chaque année...là encore, le thermomètre est éloquent..le département a une moyenne d'âge de 52 ans. La CGT 29 avait déjà rappelé cette réalité finistéenne et a largement alerté la direction sur ce point. La CGT 29 surveille les réponses qu'amènera la nouvelle directrice.

Point 3 campagne IR 2016

l'accueil physique a baissé de 2,5 % mais l'accueil téléphonique a augmenté de 6,7%.

62000 foyers supplémentaires ont déclaré par internet + 32%..c'est au delà du nombre de déclarants obligés cette année (30000). ce qui laisse à penser que les contribuables anticipent cette obligation à venir pour

laquelle plus de 230000 foyers supplémentaires seront amenés à déclarer par le net d'ici 2018.

Des services civiques et contrôleurs stagiaires ont été proposés en renfort en accueil, à Brest et Quimper, il a été rappelé à la direction que les autres sites ont aussi des besoins.

La CGT interpellée par les agents avant le CTL est intervenue sur les mises à jour TH, les listings à traiter qui sont chronophages pour un résultat moyen...et a insisté sur la nécessité d'améliorer les applications qui découlent de ces déclarations internet qui provoquent un surplus de travail non comptabilisé ou non pensé par les directions.

Point restructuration

dans le CTL précédent, la direction a signalé nombre de restructurations auxquelles la CGT s'est vivement opposée. Peu de détails supplémentaire lors de cette réunion...des groupes de travail vont démarrer en septembre.

Pour mémoire :

Gestion hospitalière de Quimperlé partira à Lorient

fermeture de Plogastel...le ministre n'a pas acté pour l'instant

la partie Fiscale de Lanmeur part à Morlaix (voir notre liminaire et notre intervention sur ce sujet)

pole enregistrement vers SPF travaux immobiliers sont prévus avec fusion des SPF à l'horizon sans date précisée.

Morlaix banlieue vers municipale (sauf commune de Guiclan qui part à Landivisiau)

le PCRCP : un responsable M.BERZIN affecté dans le 29 qui vient de la Manche chapotera le service à partir de Quimper appuyé par un adjoint localisé à Brest dont l'identité n'est pas encore choisie. Ce PCRCP sera situé au 3eme étage de Brest Duquesne avec 12 agents + 9 à Quimper.

Restructurations après 2017

- création d'un SDIF (service départemental impôts fonciers) qui sera une structure qui de gestion des CDIF en place 3 pôles seraient ainsi créés :

la cadastre PTGC qui regroupe les géomètres qui ne se délocaliseraient pas quoi qu'il en soit.

Le PELP un pole d'évaluation des locaux professionnels (sans délocalisation non plus)

PELH non encore abouti...car les sip possèdent cette mission d'évaluation des locaux habitation particuliers et sont répartis sur tout le Finistère...(après les avoir mariés on veut les séparer, la CGT est intervenue sans concession sur ce point en insistant sur ces "idiocraties")

- le service d'aide au réseau

le département du Finistère par la direction locale s'est proposée pour essayer ce travail à distance pour , selon Mme Brigant apporter un appui ponctuel à des trésorerie en souffrance conjoncturelle.composé de 3 EDR pour démarrer puis 6 agents ensuite, la nouveauté viendrait dans le fait que ces personnels à distance, dans le cadre d'une convention signée avec le comptable responsable pécuniairement, pourraient viser des mandats(par exemple)et ne contenteraient pas de tâches sans enjeu de responsabilité du comptable...

les syndicats ont rappelé les dangers d'une telle pratique et assurent qu'ils vont suivre de près les conséquences de cette décision.

Vos représentants en CTL : N'hésitez pas à nous contacter

Christian Farges-SIE Quimper

Ludovic Morin-Trésorerie Lesneven Expert

Contacter la CGT

Courriel : cgt.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr

Internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/29/>

